

Dynamiser la
coopération culturelle
dans l'espace rhénan

Synthèse d'avis



Les préconisations du CÉSER-Alsace

Partant de ces constats, le CÉSER-Alsace formule des recommandations pour :

Accompagner techniquement les porteurs de projets :

- Désigner au sein des administrations locales de chacun des trois pays des « médiateurs » spécialisés et développer une expertise
- Mettre en place des formations en management de projets culturels transfrontaliers facilement accessibles à tous les salariés du secteur culturel

Aider au financement des initiatives :

- Créer un fonds qui rassemblerait les financements des trois pays et qui serait géré de manière commune
- Faire connaître toutes les aides financières et matérielles pour soutenir les structures culturelles qui veulent coopérer ou traduire leurs contenus (matériel de surtitrage, subvention, formation linguistique...)

Mettre à profit les cadres existants :

- Les structures juridiques comme les Eurodistricts ou les lieux comme le « Jardin des deux rives » mériteraient d'être davantage investis par les citoyens
- Le monde du travail est un cadre propice pour booster les échanges et les rencontres dans une perspective professionnelle mais aussi ludique

Impliquer les citoyens dès leur plus jeune âge :

- Agir dès l'enfance pour s'ouvrir à la culture et à la langue de l'autre en capitalisant sur nos traditions d'échanges scolaires et d'enseignement de l'allemand
- Concours de projets franco-allemands, mini-entreprises inter-établissements, carte culture valable dans les trois pays, navettes de transports... sont quelques une des idées qui pourraient être développées pour mieux impliquer les jeunes

Optimiser le pilotage politique :

- Faire évoluer le fonctionnement du Forum culture de la Conférence du Rhin supérieur vers une véritable gouvernance trinationale dotée de capacités de financement (fonds commun)
- Assigner des objectifs précis par le biais d'un programme politique clair, assorti de critères de financement et d'un suivi

S'enrichir par le rapprochement des conceptions culturelles :

- Satisfaire aux goûts de chacun tout en élargissant notre regard par le biais de sensibilisations, de rencontres et de formations des acteurs culturels comme des publics
- Mettre en synergie culture et économie dans une perspective de développement local transfrontalier

Favoriser l'accessibilité géographique aux événements :

- Organiser dès que possible l'accès en transports en commun en appréciant au cas par cas la pertinence des parkings aux abords des équipements et profiter de la faiblesse relative des prix des spectacles en France pour concevoir des « offres package »
- Rapprocher les œuvres et artistes des publics dans une logique de premier pas : les personnes se déplaceront ensuite plus facilement dans le pays voisin pour une activité culturelle. Résidences d'artistes et coproductions sont des pistes à creuser.

Communiquer largement auprès du grand public :

- Encourager la création d'un agenda culturel transfrontalier et faire le lien avec les actions de promotion touristique
- Créer un grand événement annuel itinérant, une « vitrine » de la coopération culturelle, qui deviendrait un rendez-vous culture incontournable

« Il ne faut pas nous reposer sur nos acquis mais capitaliser sur nos atouts et nos expériences pour nous renouveler sans cesse. »

Anne Sander
Rapporteur de l'avis



Le Rhin Supérieur, territoire de coopération tri-nationale



1 Muvrimi à l'édition 2012 du festival transfrontalier Summerlied



La passerelle Mimram, au Jardin des Deux Rives

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le Rhin Supérieur c'est :

- 21 518 km²
- 5,8 millions d'habitants, dont 2,5 millions d'actifs
- 270 habitants / km²
- un PIB d'environ 202 milliards d'euros

Les principales institutions de coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur :

- La Conférence du Rhin supérieur, créée en 1975, est une instance généraliste de coopération dans les domaines des transports, de la santé, de l'éducation, de la culture, du sport, de l'environnement...
- Les Congrès tripartites se réunissent tous les deux ans, depuis 1988, pour approfondir un thème et impulser des réflexions au sein de la Conférence du Rhin supérieur.
- La Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur, créée en 2010, est le cadre d'une coopération renforcée entre acteurs publics et privés ainsi que les citoyens afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité du Rhin Supérieur.
- Les Eurodistricts (Regio Pamina, Strasbourg-Ortenau, Trinational de Bâle, Fribourg/Centre-Sud Alsace) servent de cadre à la coopération entre les communes.
- Le Conseil rhénan, fondé en 1997, est l'ébauche d'un parlement trinational.
- La Regio Trirhena constitue, depuis 1995, une plateforme trinationale de coopération politique dans le Sud du Rhin Supérieur.
- Les EuroInfobest («Informations und Beratungsstellen») renseignent les citoyens sur les questions transfrontalières.
- EUCOR, la Confédération des universités du Rhin Supérieur, promeut la coopération en matière d'enseignement et de recherche entre les trois pays.
- L'Euroinstitut œuvre pour la coopération et les synergies entre les administrations locales (rencontres, formations...).

Ce qu'il faut retenir

Pour le CESER-Alsace, il faut que l'Alsace redevienne un espace exemplaire de coopération transfrontalière grâce au renforcement des actions culturelles avec ses voisins allemands et suisses.

L'engagement politique devrait être sans faille au sein des trois pays. Il semble parfois faire défaut.

Sur cette base, des mesures pourront alors être prises pour simplifier les procédures, soutenir les projets, garantir des financements, accompagner les rencontres et proposer des formations...

Auprès du grand public également, ce volontarisme politique partagé ne pourra que marquer les esprits dans le sens souhaité : faire de la coopération entre voisins un réflexe naturel et porteur d'avancées pour le bien commun et le vivre ensemble dans le Rhin supérieur.

CÉSER  **Alsace**
Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

Maison de la Région, 1 place Adrien Zeller
BP 91 006 - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 15 68 00 - Fax : 03 88 15 68 09
Mail : ceser@region-alsace.eu

www.ceser-alsace.eu